

RCO32 CAPACITÉS NOUVELLES OU RÉAMÉNAGÉES DE TRAITEMENT DES EAUX RÉSIDUAIRES

Carte d'identité de l'indicateur (1)

PROGRAMME ET/OU COMPLÉMENT	PRG FEDER-FTJ 2021-2027 CP FEDER-FTJ 2021-2027	
OBJECTIF(S) SPÉCIFIQUE(S)	2.5	Favoriser un accès sûr à l'eau, une gestion durable de l'eau, y compris une gestion intégrée de l'eau, et la résilience dans le domaine de l'eau
MESURE(S)	27	Renforcement de la résilience hydrique et de la gestion durable de l'eau
CATÉGORIE/TYPE	Indicateur de réalisation	
ZONE(S) CONSIDÉRÉE(S)	Plus développée	
UTILISÉ DANS FTJ	NON	
INDICATEUR CE	OUI	

Carte d'identité de l'indicateur (2)

INTITULÉ CALISTA	CAPACITÉS NOUVELLES OU RÉAMÉNAGÉES DE TRAITEMENT DES EAUX RÉSIDUAIRES
UNITÉ DE MESURE	Équivalent habitant
CONSTITUE L'AGRÉGATION DE SOUS-INDICATEURS	S.O.
EST UN SOUS-INDICATEUR (SUBSET)	S.O.
INTERDÉPENDANCE AVEC UN AUTRE INDICATEUR	Avec le RCR42 qui en est le résultat
CARACTÈRE FIGÉ/ÉVOLUTIF	Evolutif

Description et quantification de l'indicateur

DÉFINITION	Capacité supplémentaire de traitement des eaux usées nouvellement installée ou modernisée grâce aux projets soutenus. <u>La modernisation</u> de la capacité fait référence à des améliorations significatives de la méthode de traitement des eaux usées (par exemple : passage du traitement primaire au traitement secondaire).
-------------------	--

	<u>L'équivalent-habitant</u> (1 e.h.) est une unité de mesure standardisée utilisée pour dimensionner les stations d'épuration. Elle représente la charge polluante moyenne produite par une personne par jour et est définie comme la charge organique biodégradable ayant une demande biochimique en oxygène (DBO - quantité d'oxygène nécessaire pour oxyder les matières organiques biodégradables par voie biologique. Elle équivaut généralement à 60 g de DBO5 (Demande Biochimique en Oxygène calculée au bout de 5 jours) par jour. Par <u>charge organique biodégradable</u>, on entend la quantité de matière organique biodégradable contenue dans une eau. Cette matière organique biodégradable est évaluée par l'intermédiaire de l'oxygène consommé par les micro-organismes impliqués dans les mécanismes d'épuration
	Objectif 2029 : estimation du volume des capacités nouvelles ou réaménagées de traitement des eaux résiduaires en équivalents-habitants au 31/12/2029. Calcul du réalisé une fois le projet sélectionné : comptabilisation de l'équivalent-habitant, une fois les capacités nouvelles opérationnelles ou les capacités réaménagées. <u>Points d'attention :</u> La valeur de l'indicateur « réalisé » reprend le volume des capacités nouvelles ou réaménagées depuis le début du projet jusqu'à la date de rapportage. Par exemple, si plusieurs installations sont construites ou réaménagées, la valeur du réalisé reprend le cumul des capacités de traitement au fur et à mesure de leur opérationnalité. Si une seule installation est concernée, la valeur du réalisé sera de 0 jusqu'à la finalisation du projet. Les hypothèses techniques utilisées pour les calculs devront être documentées.
SOURCE DE COLLECTE DES DONNÉES	Porteurs de projets/bénéficiaires directs
FREQUENCE DE COLLECTE DES DONNEES	Semestrielle